



Avis d'appel public à la concurrence

1. Organisme qui passe le marché :

CCAS de la ville de Rungis
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2. Mode de passation :

Procédure adaptée (articles 27,78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

3. Objet du marché :

Il s'agit d'organiser le Banquet des vœux du Maire pour le CCAS :

- **Date de la manifestation** : le samedi 21 janvier 2017
- **Lieu du Banquet** : Espace du Sport – 2 rue des Halliers à Rungis
- **Nombre de convives** : entre 310 et 340 personnes
- **Horaires du Banquet** : L'arrivée des invités est prévue pour 12 heures.
La fin du banquet pour les convives est prévue pour 18 heures.

4. Justifications à fournir :

Justificatifs administratifs et mémoire technique détaillés au dossier de consultation.

5. Critères de jugement des offres :

VALEUR TECHNIQUE : Définition et appréciation du critère : Elle sera jugée en fonction du mémoire technique. - Qualité des menus proposés (variété, esthétique, raffinement)	50 30
- Moyens humains et matériels affectés à la réalisation de la prestation	20
PRIX : Définition et appréciation du critère : Le prix sera jugé sur la base u prix unitaire par repas proposé	50

6. Conditions de financement et de règlement des factures :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget du CCAS de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

7. Durée de la prestation

La prestation interviendra le Samedi 21 janvier 2017 de 12H (arrivée des convives) à 18h (fin du banquet pour les convives).

8. Dates limites de remise des offres :

Remise des offres le 21 novembre 2016 à la Ville de Rungis

9. Renseignements :

Renseignements techniques et administratifs

Madame WEISSMANN Elisabeth

T : 01 45 12 80 51

F : 01 45 12 80 95

10. Date d'envoi du présent avis et mise en ligne sur le site internet de la ville de Rungis
ww.rungis.fr :

www.rungis.fr : le 19 octobre 2016